



## Bonnes nouvelles de Bali

Au terme d'intenses négociations, l'accord de libre-échange entre la Suisse et l'Indonésie a abouti. Cela pourrait constituer un énorme atout compétitif pour notre économie.

Les diplomates économiques de notre pays ont réussi une percée exceptionnelle: sous leur conduite, l'Indonésie et les États de l'AELE ont, dans la nuit de jeudi, pu conclure à Bali les longues négociations sur un accord de libre-échange. Selon le communiqué du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR), cet accord permettra aux entreprises suisses d'accéder bien plus facilement au marché indonésien avec ses 260 millions de consommateurs. À moyen terme, 98 % des exportations helvétiques seront ainsi exonérées des droits de douane. Des producteurs de fromage aux constructeurs de machines en passant par les entreprises horlogères, pratiquement tout le monde en profitera. La fourniture de prestations de service par les entreprises suisses sera également simplifiée, par exemple pour les ingénieurs assurant la maintenance de matériel mécanique en Indonésie. L'accord confèrera un sérieux avantage concurrentiel à notre industrie exportatrice, avantagée par rapport à la concurrence européenne et américaine. L'Indonésie n'a en effet pas encore conclu d'accord avec ces partenaires.

### Signature prévue avant la fin de l'année

En contrepartie, la Suisse offre une réduction des droits de douane de 20 à 40 % pour des contingents partiels d'huile de palme indonésienne – sous réserve, l'accord de libre-échange étant assorti de dispositions en matière de développement durable. Il faut attendre le texte final pour se prononcer

définitivement à son sujet, mais selon des informations du milieu des négociateurs, l'accord respecte également nos règles de protection de la propriété intellectuelle, ce qui est crucial pour l'économie suisse axée sur l'innovation. La Suisse table sur une signature de l'accord avant la fin de l'année. Il devra ensuite être ratifié dans les deux pays avant d'entrer en vigueur.